

Subsides

c'est à ce moment-là que les exploitations se vendaient au prix le plus bas depuis de nombreuses années, du seul fait qu'il n'y avait pas de contingents sur le grain ni de ventes de grain. Les agriculteurs ne pouvaient même pas faire face à leurs dépenses, encore moins payer leur terre. Les prix, le jour de l'évaluation, étaient donc bien inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. De nos jours, alors que tout augmente, ces estimations semblent injustes aux agriculteurs qui sont assujettis à l'impôt sur les plus-values de capitaux s'ils vendent leur terre à un prix supérieur à celui fixé le jour de l'évaluation.

● (2110)

Il y a environ une semaine, j'ai constaté avec un peu d'inquiétude qu'un communiqué indiquait que le gouvernement place tous ses espoirs de survie dans une politique alimentaire et que cette politique insistera beaucoup sur la réduction du prix des produits alimentaires. Il y a plusieurs jours, quand le sous-ministre de l'Agriculture a témoigné au comité permanent, il a indiqué qu'il n'était pas au courant de ce projet et qu'aucune discussion de politique n'avait encore porté sur la question de l'agriculture. Cela donne certainement à réfléchir.

Nos coûteux régimes de stabilisation ne semblent pas atteindre l'objectif fixé, monsieur le président. Comme je l'ai déjà dit, à cause de ces programmes, l'agriculture canadienne ne peut offrir qu'une denrée, les céréales, sur le marché international. Pour rendre le Canada plus concurrentiel, le gouvernement devrait certainement songer de plus en plus à se servir de l'impôt sur le revenu pour aider l'agriculture canadienne.

J'aimerais citer ce qu'un agriculteur a dit au sujet du dernier programme de stabilisation que le ministre essaie de faire accepter dans l'Ouest du Canada. Voici ce qu'il écrit:

Je ferai un marché avec M. Lang. Je n'avancerai pas les \$500 en espèces requis pour le programme de stabilisation (j'acquitterai mes dettes envers la coopérative de crédit, plutôt) et il ne sera pas obligé de soutirer au contribuable canadien les \$1,000 qu'il a promis de me verser si mon entreprise s'effondre. Ainsi, nous épargnerons tous de l'argent.

Selon moi, monsieur le président, nous avons commencé à descendre la pente il y a plusieurs années, quand l'équipe spéciale de l'agriculture du gouvernement fédéral a indiqué que l'avenir n'était pas très prometteur, pour l'agriculture de l'Ouest du Canada surtout, et qu'il a proposé de restreindre la production des provinces des Prairies. Le gouvernement a accepté le rapport de l'équipe spéciale.

Comme les chemins de fer doivent prévoir les années à venir, il ont examiné leurs activités et conclu qu'à la suite de la politique du gouvernement, il faudrait réduire les services au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Ceci explique pourquoi ils ont demandé à abandonner la plupart de leurs embranchements dans l'Ouest du Canada.

A cause d'une disposition technique de la loi, les chemins de fer ont dû demander à la Commission canadienne des transports d'abandonner les embranchements pour pouvoir bénéficier d'une subvention; c'est ce qu'ils ont fait pour presque chacun de nos embranchements. Cependant, le tollé soulevé par cette politique de transports et par le programme LIFT, a obligé le gouvernement à agir. Il a décidé d'interdire pour cinq ans, jusqu'au premier janvier 1975, toute fermeture de voie ferrée, décision qu'il a, depuis, renouvelée. Cependant les sociétés céréalières ignorent toujours où seront les voies en service et où elles peuvent bâtir leurs installations, puisque les sociétés ferroviaires elles-mêmes ignorent quels embranchements seront maintenus. En outre, la politique fédérale des grains fourragers a suscité du mécontentement. La majorité des pro-

ducteurs de l'Ouest estiment qu'il en coûte trop peu pour acheminer les grains fourragers vers l'Est.

Cependant, la vraie menace qui pèse sur l'élevage des Prairies, ce n'est pas seulement la disparité des tarifs-marchandises, c'est aussi l'éventualité que les accords de partage du marché national entravent les éleveurs de porc et de bétail des Prairies quand ils voudront accroître leur cheptel la prochaine fois que le grain sera bon marché.

Un plan de commercialisation national ne leur accorderait qu'un accès limité au marché de l'Est. Il pourrait également comporter des restrictions aux importations, ce qui serait un bon moyen de susciter des mesures de rétorsion de la part des États-Unis. Le marché américain constitue le débouché le plus rapproché et peut-être le plus vaste pour le bétail et la viande des Prairies. Il nous le faut absolument. Pourtant, il semble que certains dirigeants d'Ottawa voudraient nous en priver. C'est sans doute la plus grande menace qui pèse actuellement sur les éleveurs et les céréaliculteurs des Prairies; c'est une menace dont ils doivent se protéger.

Il y a quelques questions clés qui réclament des réponses, et je crois que la première est celle-ci: l'agriculture est-elle une entreprise comme les autres? En somme, nous voulons savoir où s'en va notre agriculture et quels sont ses objectifs. Le Canada ne peut survivre sans une agriculture forte et efficace.

M. O'Connell: Monsieur le président, j'ai l'intention de ne participer que brièvement aux débats sur les révisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, mais je veux soulever trois ou quatre questions qui me préoccupent, moi qui représente une circonscription urbaine. La première de mes préoccupations est d'assurer que nos jeunes gens trouveront dans l'agriculture une profession attrayante, et feront tous les efforts voulus pour embrasser ce métier alors que d'autres débouchés pourraient peut-être présenter plus d'attraits.

J'ai aussi constaté que nombre de mes électeurs se préoccupaient de la disparition de nos meilleures terres arables, ces terres destinées à nous nourrir. J'aimerais savoir de la bouche du ministre ce qu'il compte faire à ce sujet. La question d'achat de terres arables, qui se trouvent de plus en plus aux mains d'étrangers doit être débattue, et j'aimerais qu'on l'examine dans le cadre des activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, afin de voir si celle-ci est appelée, ou non à jouer un rôle et à dire son mot pour décider si ces achats, sont ou non, dans l'intérêt du Canada.

En dernier lieu je soulèverai une question que le ministre pourra trouver quelque peu désobligeante, mais je pense que, si on l'examine sous son angle exact, il s'agit d'une suggestion positive; va-t-on reconnaître aux consommateurs la place qui leur est due dans les offices de mise en marché.

Je commencerai tout d'abord avec la question des jeunes gens qu'attire l'agriculture; je sais que cette question dépasse légèrement la question du crédit. Mais j'aimerais savoir si les efforts des institutions de crédit agricole pour avancer des prêts aux jeunes en vue de former ainsi la prochaine génération qui possèdera notre terre arable et de l'encourager à entrer dans l'agriculture, si ces efforts, dis-je, ont porté leurs fruits. Quelle est la proportion de crédit agricole destiné à ceux, disons de moins de 40 ans ou d'âge moyen? Si ces efforts ont échoué, nous devrions trouver d'autres moyens pour encourager les jeunes. Dans les circonscriptions urbaines, on nous dit à présent que la population rurale vieillit. Je ne suis pas sûr de la moyenne